

PFÉQ



Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE	DEUXIÈME CYCLE	TROISIÈME CYCLE
À la fin du premier cycle, l'élève répond aux questions par des gestes, des mimiques ou des mots isolés. Il commence à respecter les conventions de communication lors d'échanges oraux. Il participe déjà activement aux travaux collectifs.	À la fin du deuxième cycle, l'élève exprime verbalement ou par écrit, sous forme de pictogrammes, de dessins, de mots ou de courtes phrases, ses sentiments ou ses préférences à l'égard d'un texte lu, vu ou entendu. Il respecte les tours de parole et se soucie des éléments prosodiques et des conventions de communication lorsqu'il interagit oralement en français.	À la fin du troisième cycle, l'élève repère les éléments d'information essentiels dans un texte et, avec de l'aide, il commence à les mettre en relation avec l'intention de communication. Il participe aux discussions de groupe, aux simulations ou aux jeux de rôle en vue d'échanges possibles à l'extérieur de la classe. Il respecte les conventions de communication lors d'interactions planifiées ou spontanées.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone – Communiquer 40 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation¹

<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> Stratégies* Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit Conventions de communication orale ou écrite Connaissances liées au texte oral ou écrit Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication Utilisation de connaissances liées aux repères culturels* Utilisation de stratégies adéquates*
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe I

Éléments favorisant la compréhension des critères

Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	<ul style="list-style-type: none"> Recours à des réactions verbales et non verbales Adaptation du message en fonction de l'interlocuteur et du contexte (1^{er} et 2^e cycle*) Apport d'idées lors de l'échange Cohérence et pertinence du message (1^{er} cycle*) Engagement dans l'interaction (1^{er} cycle*)
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> Respect de règles phonétiques Formulation de phrases respectant la syntaxe (1^{er} cycle*) Respect de règles d'accord Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ou à la situation Recours à des connaissances sociolinguistiques
Utilisation de connaissances liées aux repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	<ul style="list-style-type: none"> Recours à des stratégies d'interaction, de compréhension et d'autoévaluation

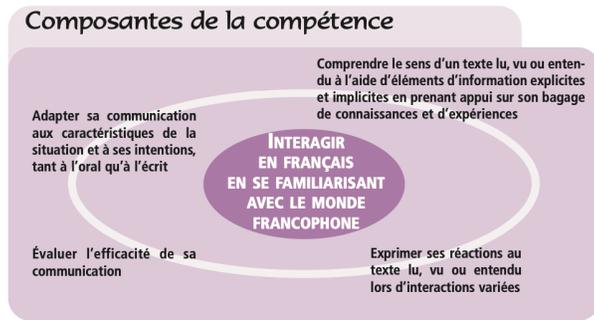
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE)
COMPÉTENCE 1 : INTERAGIR EN FRANÇAIS (COMMUNIQUER)

- 5 Compétence marquée**
Échange des idées à l'aide de courtes phrases. Manifeste une bonne compréhension d'un court message. Cherche ou demande des mots nouveaux en français pour exprimer son idée ou pour accroître son vocabulaire.
- 4 Compétence assurée**
Participe activement aux interactions portant sur ce qui est entendu, lu ou vu. Communique quelques idées compréhensibles à l'aide de courtes phrases incomplètes calquées sur sa langue maternelle ou de phrases fréquemment utilisées. Exprime des besoins personnels et scolaires.
- 3 Compétence acceptable**
Participe avec un pair à des activités d'interaction orales ou écrites nécessitant l'usage ou la combinaison de phrases et de mots préparés, ou utilise des mots isolés connus liés au sujet ou au repère culturel abordé. Manifeste une compréhension globale d'un court message explicite (ex. : une consigne) et emploie les stratégies et les ressources suggérées. S'exprime avec hésitation.
- 2 Compétence peu développée**
Participe, lorsque sollicité et avec de l'aide, aux activités proposées. Répond par des mots lorsqu'un choix de réponses lui est suggéré. Réagit à de brèves consignes usuelles comportant du langage non verbal. Pallie certaines de ses difficultés en imitant ses pairs.
- 1 Compétence très peu développée**
Réagit à des formules de politesse (ex. : salutations, remerciements). Manifeste, malgré un soutien constant, une compréhension limitée d'un très court message. Répond par le langage non verbal, répète des mots en français proposés par l'enseignant ou recourt à sa langue maternelle pour communiquer.

PFÉQ



Critères d'évaluation

- Démonstration de sa compréhension globale du texte lu, vu ou entendu **1 2 3**
- Participation verbale à l'interaction **1 2 3**
- Respect des conventions de communication lors d'un échange oral ou écrit **1 2 3**
- Participation active au travail d'équipe **1 2 3**
- Recours à des stratégies adaptées à la situation **1 2 3**

Légende* : 1 1^{er} cycle 2 2^e cycle 3 3^e cycle
 * Cette légende s'applique aussi à l'autre compétence de même qu'à la section Savoirs essentiels.

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève répond aux questions par des gestes, des mimiques ou des mots isolés. Il commence à respecter les conventions de communication lors d'échanges oraux. Il participe déjà activement aux travaux collectifs.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève exprime verbalement ou par écrit, sous forme de pictogrammes, de dessins, de mots ou de courtes phrases, ses sentiments ou ses préférences à l'égard d'un texte lu, vu ou entendu. Il respecte les tours de parole et se soucie des éléments prosodiques et des conventions de communication lorsqu'il interagit oralement en français.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève repère les éléments d'information essentiels dans un texte et, avec de l'aide, il commence à les mettre en relation avec l'intention de communication. Il participe aux discussions de groupe, aux simulations ou aux jeux de rôle en vue d'échanges possibles à l'extérieur de la classe. Il respecte les conventions de communication lors d'interactions planifiées ou spontanées.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone – Comprendre et lire

40 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation ²	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Démonstration de la compréhension du texte ■ Interprétation adéquate de repères culturels* ■ Utilisation de stratégies adéquates*

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe II

Éléments favorisant la compréhension des critères

Démonstration de la compréhension du texte	<ul style="list-style-type: none"> ■ Interprétation d'indices sonores, gestuels ou graphiques (1^{er} et 2^e cycle*) ■ Identification du vocabulaire connu et d'éléments d'organisation du texte ■ Repérage d'idées ou d'informations explicites ■ Inférence d'idées ou d'informations implicites (1^{er} cycle*) ■ Expression de la réaction au texte (1^{er} cycle*) ■ Expression de l'appréciation du texte (1^{er} cycle*)
Interprétation adéquate de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Repérage d'idées ou de mots liés aux célébrations culturelles et aux produits culturels francophones ■ Établissement de liens avec sa culture ■ Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des stratégies de compréhension et d'autoévaluation

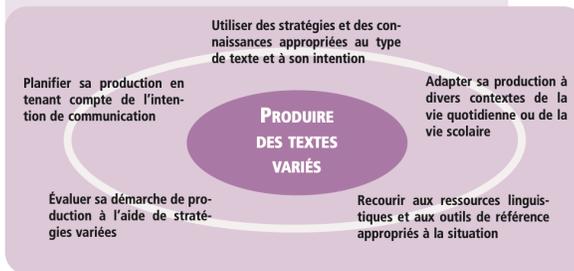
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

**FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE)
 COMPÉTENCE 1 : INTERAGIR EN FRANÇAIS (COMPRENDRE ET LIRE)**

- 5 Compétence marquée**
 Sélectionne des informations appropriées pour réaliser les tâches. Fait un rappel de certaines informations et décrit brièvement un repère culturel lié au texte. Établit un lien entre un aspect du texte et sa vie personnelle.
- 4 Compétence assurée**
 Démonstre une bonne compréhension des textes proposés. Émet une hypothèse sur le contenu du texte. Pose des questions et s'engage dans les tâches de compréhension. Exprime à un pair ses préférences à l'égard du texte et réutilise du vocabulaire, notamment celui lié au repère culturel abordé. Reconnait une stratégie utilisée et utilise les critères fournis pour évaluer sa compréhension.
- 3 Compétence acceptable**
 Démonstre une compréhension globale de courts textes proposés. Réalise les tâches malgré des difficultés de compréhension. Repère des informations explicites, complète le texte (ex. : fait une illustration, termine l'histoire) ou joue un personnage. Partage une information avec un pair à l'aide d'un support visuel. Réutilise des mots du texte pour réaliser une autre tâche. Emploie les stratégies et les ressources suggérées.
- 2 Compétence peu développée**
 Démonstre une compréhension partielle des très courts textes proposés. Réalise, en partie et avec de l'aide, les tâches de compréhension orale ou écrite. Reconnait des mots, des images ou des indices sonores liés au sujet ou au repère culturel abordé. Répond par des mots du texte erronément associés à la question.
- 1 Compétence très peu développée**
 Démonstre une compréhension limitée de très courts textes qui ont été entendus, lus ou vus (ex. : comptine, album, émission), malgré un soutien constant. Se sert des images pour identifier certains éléments du texte. Répond à certaines questions par des gestes, des mimiques, des dessins ou dans sa langue maternelle.

Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Production d'un message oral ou écrit d'une ou deux phrases **1 2 3**
- Choix d'information pertinente au sujet du texte et à l'intention **1 2 3**
- Production d'un texte cohérent de quelques phrases **1 2 3**
- Production de phrases compréhensibles conformes à l'intention de communication **1 2 3**
- Recours à des stratégies de production adaptées à la situation **1 2 3**

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève produit de courts textes d'une ou deux phrases, tant à l'oral qu'à l'écrit, en se souciant de l'intention de communication et du sujet du texte.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, ses textes, constitués de quelques phrases simples, sont suffisamment organisés pour en assurer la compréhension. Il révise son texte avec l'aide de ses pairs, afin de vérifier la pertinence du choix de l'information en fonction de l'intention de communication.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, il produit de courts textes cohérents, sous une forme orale, écrite ou visuelle. Il s'assure que son texte contient suffisamment d'éléments d'information et vérifie la pertinence des éléments visuels en rapport avec le sujet du texte et l'intention de communication. Il se préoccupe de la qualité de sa production, tant sur le plan du contenu que de la présentation.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Produire des textes variés

20 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation ³	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cohérence du texte <ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication ■ Exploitation de repères culturels* ■ Application d'une démarche de production appropriée*

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe III

Éléments favorisant la compréhension des critères

Cohérence du texte	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées pertinentes et suffisantes ■ Organisation et enchaînement des idées (1^{er} cycle*) ■ Respect de la structure et des éléments propres au type de texte ■ Adaptation à la situation de communication (1^{er} cycle*)
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ■ Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation (1^{er} cycle*) ■ Respect des conventions liées à la production orale (dont la phonétique) ■ Utilisation d'éléments médiatiques*
Exploitation de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
Application d'une démarche de production appropriée*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect des étapes de la démarche ■ Recours à des stratégies de production et d'évaluation de la démarche

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE) COMPÉTENCE 2 : PRODUIRE DES TEXTES VARIÉS

- 5 Compétence marquée**
Produit de courts textes généralement clairs, malgré des erreurs (ex. : de syntaxe, d'orthographe, d'accord). Utilise les ressources mises à sa disposition pour enrichir le vocabulaire de ses productions. Respecte certains éléments prosodiques (ex. : volume de voix). Améliore un aspect de sa production à l'aide de l'outil proposé ou de la rétroaction reçue.
- 4 Compétence assurée**
Produit de courts textes compréhensibles en suivant le modèle donné en exemple. Présente quelques idées, notamment sur un repère culturel abordé. Orthographe correctement des mots enseignés et en écrit d'autres phonétiquement. Aide un pair à comprendre une consigne. Reconnaît une stratégie utilisée et utilise les critères fournis pour évaluer sa production.
- 3 Compétence acceptable**
Produit de très courts textes généralement compréhensibles. Réalise les tâches, malgré les difficultés rencontrées. Exprime un besoin ou décrit brièvement un être vivant, un objet ou un événement à l'aide d'un vocabulaire restreint. Formule de courtes phrases parfois incomplètes ou les construit à partir du modèle donné. Récite de courtes comptines ou chante des chansons de la culture francophone avec un support visuel. Emploie les stratégies et les ressources suggérées.
- 2 Compétence peu développée**
Produit de très courts textes inachevés liés au sujet. Réalise, en partie et avec de l'aide, les tâches de production orale ou écrite. Complète quelques phrases à partir d'une banque de mots ou reproduit le modèle de phrase proposé. Présente ses productions en s'exprimant lentement et avec beaucoup d'hésitation.
- 1 Compétence très peu développée**
Reproduit, avec un soutien constant, des mots isolés provenant d'une banque de mots ou des modèles de phrases entendues ou lues. Utilise des éléments visuels ou des gestes pour exprimer une idée. Recourt à sa langue maternelle comme stratégie de dépannage.

PFÉQ



Critères d'évaluation

- Démonstration de sa compréhension globale du texte lu, vu ou entendu **1 2 3**
- Participation verbale à l'interaction **1 2 3**
- Respect des conventions de communication lors d'un échange oral ou écrit **1 2 3**
- Participation active au travail d'équipe **1 2 3**
- Recours à des stratégies adaptées à la situation **1 2 3**

Légende* : 1 1^{er} cycle 2 2^e cycle 3 3^e cycle
 * Cette légende s'applique aussi à l'autre compétence de même qu'à la section Savoirs essentiels.

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève répond aux questions par des gestes, des mimiques ou des mots isolés. Il commence à respecter les conventions de communication lors d'échanges oraux. Il participe déjà activement aux travaux collectifs.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève exprime verbalement ou par écrit, sous forme de pictogrammes, de dessins, de mots ou de courtes phrases, ses sentiments ou ses préférences à l'égard d'un texte lu, vu ou entendu. Il respecte les tours de parole et se soucie des éléments prosodiques et des conventions de communication lorsqu'il interagit oralement en français.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève repère les éléments d'information essentiels dans un texte et, avec de l'aide, il commence à les mettre en relation avec l'intention de communication. Il participe aux discussions de groupe, aux simulations ou aux jeux de rôle en vue d'échanges possibles à l'extérieur de la classe. Il respecte les conventions de communication lors d'interactions planifiées ou spontanées.

Langues

Français, langue seconde
 – Programme de base

113

Cadre d'évaluation des apprentissages

Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone – Communiquer

40 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation ¹	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur ■ Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication ■ Utilisation de connaissances liées aux repères culturels* ■ Utilisation de stratégies adéquates*

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe I

Éléments favorisant la compréhension des critères

Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des réactions verbales et non verbales ■ Adaptation du message en fonction de l'interlocuteur et du contexte (1^{er} et 2^e cycle*) ■ Apport d'idées lors de l'échange ■ Cohérence et pertinence du message (1^{er} cycle*) ■ Engagement dans l'interaction (1^{er} cycle*)
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect de règles phonétiques ■ Formulation de phrases respectant la syntaxe (1^{er} cycle*) ■ Respect de règles d'accord ■ Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ou à la situation ■ Recours à des connaissances sociolinguistiques
Utilisation de connaissances liées aux repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des stratégies d'interaction, de compréhension et d'autoévaluation

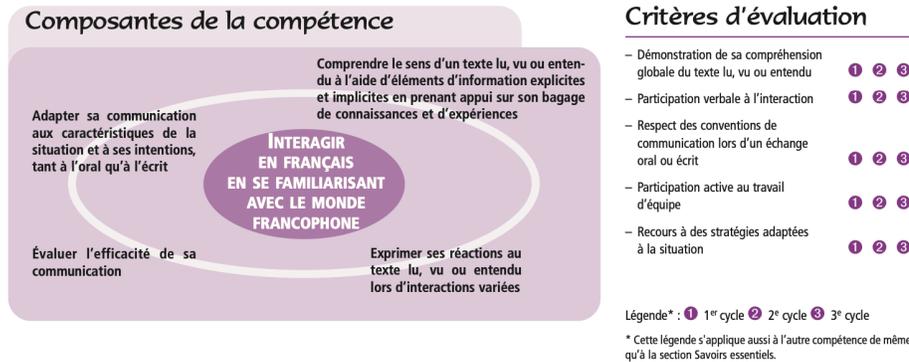
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE) COMPÉTENCE 1 : INTERAGIR EN FRANÇAIS (COMMUNIQUER)

- 5 Compétence marquée**
 S'appuie sur ses expériences personnelles pour interagir. Communique un message généralement clair, malgré des erreurs (ex. : de syntaxe, de prononciation, d'accord). Adapte son message en fonction des réactions de son interlocuteur. Respecte certains éléments prosodiques (ex. : débit, volume de voix).
- 4 Compétence assurée**
 Participe activement aux interactions. Partage des informations ou des idées portant sur ce qui a été entendu, lu ou vu. Manifeste une bonne compréhension d'un court message. S'exprime par de courtes phrases, malgré des erreurs. Utilise un vocabulaire familier. Emploie des stratégies adéquates (ex. : prend des risques).
- 3 Compétence acceptable**
 Participe aux interactions en communiquant brièvement et de façon compréhensible quelques idées liées au sujet ou au repère culturel abordé. Exprime avec hésitation des besoins personnels et scolaires, des sentiments et des préférences. Tient compte de l'intention de communication. Manifeste une compréhension globale d'un court message explicite. Adapte des phrases modèles ou en formule d'autres, parfois incomplètes, calquées sur sa langue maternelle. Emploie les stratégies et les ressources suggérées (ex. : banque de mots).
- 2 Compétence peu développée**
 Participe, lorsque sollicité et avec de l'aide, aux activités d'interaction orales ou écrites en réutilisant des phrases modèles, des expressions ou du vocabulaire appris. Manifeste une compréhension partielle d'un court message.
- 1 Compétence très peu développée**
 Réagit à de brèves consignes usuelles, à l'oral ou à l'écrit, en s'appuyant sur le langage non verbal de son interlocuteur. Manifeste, malgré un soutien constant, une compréhension limitée d'un très court message explicite. Répond par quelques mots en français, des gestes ou des mimiques. Recourt à sa langue maternelle comme stratégie de dépannage.

PFÉQ



Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève répond aux questions par des gestes, des mimiques ou des mots isolés. Il commence à respecter les conventions de communication lors d'échanges oraux. Il participe déjà activement aux travaux collectifs.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève exprime verbalement ou par écrit, sous forme de pictogrammes, de dessins, de mots ou de courtes phrases, ses sentiments ou ses préférences à l'égard d'un texte lu, vu ou entendu. Il respecte les tours de parole et se soucie des éléments prosodiques et des conventions de communication lorsqu'il interagit oralement en français.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève repère les éléments d'information essentiels dans un texte et, avec de l'aide, il commence à les mettre en relation avec l'intention de communication. Il participe aux discussions de groupe, aux simulations ou aux jeux de rôle en vue d'échanges possibles à l'extérieur de la classe. Il respecte les conventions de communication lors d'interactions planifiées ou spontanées.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone – Comprendre et lire

40 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation ²	
<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> Stratégies* Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit Conventions de communication orale ou écrite Connaissances liées au texte oral ou écrit Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> Démonstration de la compréhension du texte <ul style="list-style-type: none"> Interprétation adéquate de repères culturels* Utilisation de stratégies adéquates*

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe II

Éléments favorisant la compréhension des critères

Démonstration de la compréhension du texte	<ul style="list-style-type: none"> Interprétation d'indices sonores, gestuels ou graphiques (1^{er} et 2^e cycle*) Identification du vocabulaire connu et d'éléments d'organisation du texte Repérage d'idées ou d'informations explicites Inférence d'idées ou d'informations implicites (1^{er} cycle*) Expression de la réaction au texte (1^{er} cycle*) Expression de l'appréciation du texte (1^{er} cycle*)
Interprétation adéquate de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> Repérage d'idées ou de mots liés aux célébrations culturelles et aux produits culturels francophones Établissement de liens avec sa culture Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	<ul style="list-style-type: none"> Recours à des stratégies de compréhension et d'autoévaluation

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE)
COMPÉTENCE 1 : INTERAGIR EN FRANÇAIS (COMPRENDRE ET LIRE)

- 5 Compétence marquée**

Choisit et lit de nouveaux textes correspondant à son niveau et liés au sujet. Déduit le sens de certaines phrases à partir de quelques indices linguistiques (ex. : pronoms personnels, marques du pluriel). Situe des informations dans le temps et dans l'espace. Appuie ses réponses à l'aide d'informations tirées du texte.
- 4 Compétence assurée**

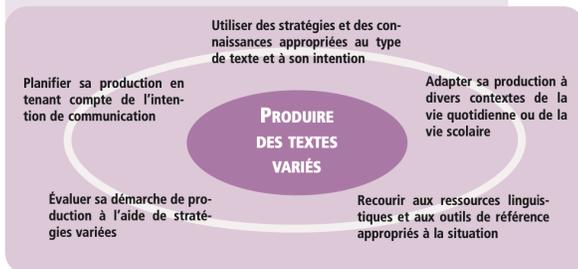
Démontre une bonne compréhension des textes proposés. Suit la démarche proposée. Pose des questions et s'engage dans les tâches. Dégage des informations importantes du texte ou en fait le rappel. Déduit certaines informations implicites. Établit un lien entre un aspect du texte et sa vie personnelle. Partage avec un pair sa réaction au texte. Emploie des stratégies adéquates.
- 3 Compétence acceptable**

Démontre une compréhension globale des textes proposés. Tient compte de l'intention de lecture et réalise les tâches, malgré des difficultés de compréhension. Émet une hypothèse sur le contenu du texte. Dégage ou regroupe des informations explicites dans le texte ou décrit brièvement un repère culturel abordé. Réutilise des informations ou du vocabulaire issu du texte dans une autre tâche. Emploie les stratégies et les ressources suggérées. Utilise les critères fournis pour évaluer sa compréhension.
- 2 Compétence peu développée**

Démontre une compréhension partielle des courts textes proposés. Réalise, en partie et avec de l'aide, les tâches de compréhension orale ou écrite. Reconnaît des mots, des images ou des indices sonores liés au sujet ou au repère culturel abordé. Repère certaines informations explicites et les partage avec un pair à l'aide d'un support visuel. Choisit, pour ses lectures, des textes déjà entendus ou lus.
- 1 Compétence très peu développée**

Démontre une compréhension limitée des courts textes qui ont été entendus, lus ou vus (ex. : chanson, album, émission), malgré un soutien constant. Se sert des images et du titre pour identifier certains éléments du texte. Répond par des mots du texte erronément associés à la question ou utilise sa langue maternelle.

Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Production d'un message oral ou écrit d'une ou deux phrases **1 2 3**
- Choix d'information pertinente au sujet du texte et à l'intention **1 2 3**
- Production d'un texte cohérent de quelques phrases **1 2 3**
- Production de phrases compréhensibles conformes à l'intention de communication **1 2 3**
- Recours à des stratégies de production adaptées à la situation **1 2 3**

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève produit de courts textes d'une ou deux phrases, tant à l'oral qu'à l'écrit, en se souciant de l'intention de communication et du sujet du texte.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, ses textes, constitués de quelques phrases simples, sont suffisamment organisés pour en assurer la compréhension. Il révise son texte avec l'aide de ses pairs, afin de vérifier la pertinence du choix de l'information en fonction de l'intention de communication.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, il produit de courts textes cohérents, sous une forme orale, écrite ou visuelle. Il s'assure que son texte contient suffisamment d'éléments d'information et vérifie la pertinence des éléments visuels en rapport avec le sujet du texte et l'intention de communication. Il se préoccupe de la qualité de sa production, tant sur le plan du contenu que de la présentation.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Produire des textes variés

20 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation ³	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cohérence du texte <ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication ■ Exploitation de repères culturels* ■ Application d'une démarche de production appropriée*

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe III

Éléments favorisant la compréhension des critères

Cohérence du texte	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées pertinentes et suffisantes ■ Organisation et enchaînement des idées (1^{er} cycle*) ■ Respect de la structure et des éléments propres au type de texte ■ Adaptation à la situation de communication (1^{er} cycle*)
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ■ Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation (1^{er} cycle*) ■ Respect des conventions liées à la production orale (dont la phonétique) ■ Utilisation d'éléments médiatiques*
Exploitation de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
Application d'une démarche de production appropriée*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect des étapes de la démarche ■ Recours à des stratégies de production et d'évaluation de la démarche

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE) COMPÉTENCE 2 : PRODUIRE DES TEXTES VARIÉS

5

Compétence marquée

Produit des textes généralement clairs, malgré des erreurs (ex. : de syntaxe, d'orthographe, d'accord). Présente des informations liées à un repère culturel. Enchaîne quelques idées et utilise des pronoms pour éviter la répétition. Respecte certains éléments prosodiques (ex. : articulation, débit, volume de voix).

4

Compétence assurée

Produit des textes dont certaines phrases sont bien construites. Suit la démarche proposée. Regroupe et présente ses propres idées en s'inspirant d'un modèle donné. Améliore quelques aspects de sa production (contenu, forme, présentation) à l'aide de l'outil proposé ou de la rétroaction reçue. Emploie des stratégies et des ressources adéquates. Souligne une réussite ou un point à améliorer.

3

Compétence acceptable

Produit de courts textes compréhensibles, tient compte de l'intention de communication (ex. : décrire, raconter, informer) et s'adresse au destinataire. Réalise les tâches de production, malgré les difficultés rencontrées. Exprime ses préférences, notamment à l'égard du repère culturel abordé. Utilise le plan proposé ou suit le modèle donné. Formule des phrases en réutilisant un vocabulaire familier et celui lié au sujet à l'aide d'un support (ex. : banque de mots). Orthographe correctement des mots fréquemment utilisés en classe et en écrit d'autres phonétiquement. Emploie des stratégies et des ressources suggérées. Utilise les critères fournis pour évaluer sa production.

2

Compétence peu développée

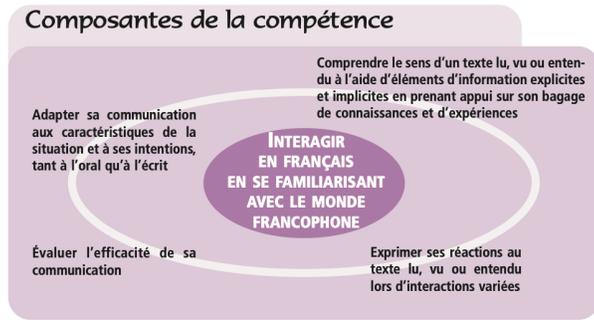
Produit de très courts textes partiellement compréhensibles, liés au sujet et emploie un vocabulaire restreint. Réalise, en partie et avec de l'aide, les tâches de production orale ou écrite. Utilise des informations ou des idées parmi celles présentées. Présente ses productions avec hésitation.

1

Compétence très peu développée

Reproduit, avec un soutien constant, des modèles de phrases entendues ou lues ou produit de très courts textes achevés et difficilement compréhensibles à partir de phrases à compléter, d'une banque de mots, d'éléments visuels ou de gestes. Recourt à sa langue maternelle comme stratégie de dépannage.

PFÉQ



Critères d'évaluation

- Démonstration de sa compréhension globale du texte lu, vu ou entendu **1 2 3**
- Participation verbale à l'interaction **1 2 3**
- Respect des conventions de communication lors d'un échange oral ou écrit **1 2 3**
- Participation active au travail d'équipe **1 2 3**
- Recours à des stratégies adaptées à la situation **1 2 3**

Légende* : 1 1^{er} cycle 2 2^e cycle 3 3^e cycle
 * Cette légende s'applique aussi à l'autre compétence de même qu'à la section Savoirs essentiels.

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève répond aux questions par des gestes, des mimiques ou des mots isolés. Il commence à respecter les conventions de communication lors d'échanges oraux. Il participe déjà activement aux travaux collectifs.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève exprime verbalement ou par écrit, sous forme de pictogrammes, de dessins, de mots ou de courtes phrases, ses sentiments ou ses préférences à l'égard d'un texte lu, vu ou entendu. Il respecte les tours de parole et se soucie des éléments prosodiques et des conventions de communication lorsqu'il interagit oralement en français.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève repère les éléments d'information essentiels dans un texte et, avec de l'aide, il commence à les mettre en relation avec l'intention de communication. Il participe aux discussions de groupe, aux simulations ou aux jeux de rôle en vue d'échanges possibles à l'extérieur de la classe. Il respecte les conventions de communication lors d'interactions planifiées ou spontanées.

Langues

Français, langue seconde
 - Programme de base

113

Cadre d'évaluation des apprentissages

Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone – Communiquer

40 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation¹

<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur ■ Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication ■ Utilisation de connaissances liées aux repères culturels* ■ Utilisation de stratégies adéquates*
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe I

Éléments favorisant la compréhension des critères

Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des réactions verbales et non verbales ■ Adaptation du message en fonction de l'interlocuteur et du contexte (1^{er} et 2^e cycle*) ■ Apport d'idées lors de l'échange ■ Cohérence et pertinence du message (1^{er} cycle*) ■ Engagement dans l'interaction (1^{er} cycle*)
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect de règles phonétiques ■ Formulation de phrases respectant la syntaxe (1^{er} cycle*) ■ Respect de règles d'accord ■ Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ou à la situation ■ Recours à des connaissances sociolinguistiques
Utilisation de connaissances liées aux repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des stratégies d'interaction, de compréhension et d'autoévaluation

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

**FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE)
 COMPÉTENCE 1 : INTERAGIR EN FRANÇAIS (COMMUNIQUER)**

- 5 Compétence marquée**
 Échange et développe quelques idées en fonction de l'intention de communication. Communique avec une certaine aisance un message clair, malgré des erreurs (ex. : d'accord, de prononciation). Formule quelques phrases dont la syntaxe est correcte et utilise quelques expressions courantes apprises en classe. Démonstre une compréhension de certaines nuances de la langue (ex. : humour).
- 4 Compétence assurée**
 Partage son opinion, donne des exemples ou explique ses propos. Manifeste une bonne compréhension d'un message comportant certaines informations implicites et réagit de façon appropriée aux propos de son interlocuteur. Respecte certains éléments prosodiques (ex. : débit, volume de la voix). Emploie des stratégies adéquates. Corrige des erreurs relevées par un pair ou par l'enseignant.
- 3 Compétence acceptable**
 Échange brièvement des informations ou des idées portant sur ce qui a été entendu, lu ou vu, ou sur le repère culturel abordé. Manifeste une compréhension globale d'un court message. Communique un message compréhensible composé de courtes phrases et d'un vocabulaire familier. Tient compte de certains éléments de la situation (ex. : intention de communication, interlocuteur). Emploie des stratégies et des ressources suggérées. Utilise les critères fournis pour évaluer son interaction.
- 2 Compétence peu développée**
 Participe, lorsque sollicité et avec de l'aide, aux interactions orales ou écrites. Manifeste une compréhension partielle d'un court message. Communique un bref message généralement compréhensible lié au sujet à l'aide d'un vocabulaire restreint. Adapte des phrases modèles ou formule des phrases calquées sur sa langue maternelle.
- 1 Compétence très peu développée**
 Réagit à des consignes usuelles en s'appuyant sur le langage non verbal de son interlocuteur. Manifeste, malgré un soutien constant, une compréhension limitée d'un très court message explicite. Répond par quelques mots en français ou par des gestes. Recourt généralement à sa langue maternelle comme stratégie de dépannage durant les interactions.

PFÉQ



Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève répond aux questions par des gestes, des mimiques ou des mots isolés. Il commence à respecter les conventions de communication lors d'échanges oraux. Il participe déjà activement aux travaux collectifs.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève exprime verbalement ou par écrit, sous forme de pictogrammes, de dessins, de mots ou de courtes phrases, ses sentiments ou ses préférences à l'égard d'un texte lu, vu ou entendu. Il respecte les tours de parole et se soucie des éléments prosodiques et des conventions de communication lorsqu'il interagit oralement en français.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève repère les éléments d'information essentiels dans un texte et, avec de l'aide, il commence à les mettre en relation avec l'intention de communication. Il participe aux discussions de groupe, aux simulations ou aux jeux de rôle en vue d'échanges possibles à l'extérieur de la classe. Il respecte les conventions de communication lors d'interactions planifiées ou spontanées.

Langues

Français, langue seconde
– Programme de base

113

Cadre d'évaluation des apprentissages

Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone – Comprendre et lire

40 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation²

<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> Stratégies* Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit Conventions de communication orale ou écrite Connaissances liées au texte oral ou écrit Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> Démonstration de la compréhension du texte <ul style="list-style-type: none"> Interprétation adéquate de repères culturels* Utilisation de stratégies adéquates*
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe II

Éléments favorisant la compréhension des critères

Démonstration de la compréhension du texte	<ul style="list-style-type: none"> Interprétation d'indices sonores, gestuels ou graphiques (1^{er} et 2^e cycle*) Identification du vocabulaire connu et d'éléments d'organisation du texte Repérage d'idées ou d'informations explicites Inférence d'idées ou d'informations implicites (1^{er} cycle*) Expression de la réaction au texte (1^{er} cycle*) Expression de l'appréciation du texte (1^{er} cycle*)
Interprétation adéquate de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> Repérage d'idées ou de mots liés aux célébrations culturelles et aux produits culturels francophones Établissement de liens avec sa culture Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	<ul style="list-style-type: none"> Recours à des stratégies de compréhension et d'autoévaluation

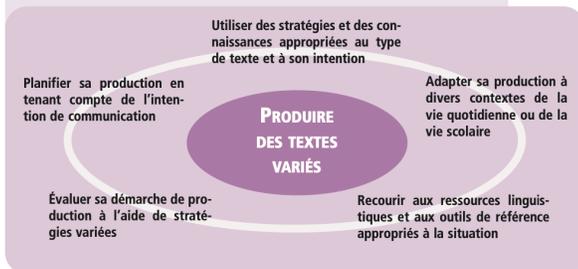
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE)
COMPÉTENCE 1 : INTERAGIR EN FRANÇAIS (COMPRENDRE ET LIRE)

- Compétence très peu développée**
Démontre une compréhension limitée de courts textes qui ont été entendus, lus ou vus (ex. : chanson, album, film), malgré un soutien constant de l'enseignant ou d'un pair. Dégage le sujet et certaines informations du texte à partir du titre, de mots connus et d'images. Répond par des mots du texte erronément associés à la question ou utilise sa langue maternelle.
- Compétence peu développée**
Démontre une compréhension partielle des courts textes proposés. Réalise, en partie et avec de l'aide, les tâches de compréhension orale ou écrite. Repère des informations explicites et les partage avec un pair à l'aide d'un support visuel. Décrit brièvement un repère culturel abordé. Choisit, pour ses lectures, des textes déjà entendus ou lus.
- Compétence acceptable**
Démontre une compréhension globale des textes proposés. Suit la démarche proposée en tenant compte de l'intention de lecture. Réalise les tâches malgré des difficultés de compréhension. Dégage ou fait un rappel des informations importantes. Exprime brièvement son opinion sur le contenu et la présentation du texte. Établit des liens entre un aspect du texte et sa vie personnelle. Réutilise, dans une autre tâche, des informations ou du vocabulaire issus du texte. Reconnait les stratégies utilisées et emploie des stratégies et des ressources suggérées. Utilise les critères fournis pour évaluer sa compréhension.
- Compétence assurée**
Démontre une bonne compréhension des textes proposés et en choisit de nouveaux correspondant à son niveau. Situe des informations dans le temps et dans l'espace. Appuie ses réponses à l'aide d'informations tirées du texte. Dédit des informations implicites (ex. : relation entre les personnages) et le sens de certaines phrases à partir de quelques indices linguistiques (ex. : pronoms personnels, marques du pluriel). Emploie des stratégies et des ressources adéquates et en explique le choix. Souligne une réussite et détermine un défi à relever.
- Compétence marquée**
Diversifie ses lectures à partir de suggestions ou de ses centres d'intérêt. Consulte quelques textes et organise l'information retenue pour réaliser les tâches. Compare son opinion sur le texte à celle d'un pair, notamment à l'égard d'un repère culturel. Explique certaines expressions courantes.

Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Production d'un message oral ou écrit d'une ou deux phrases **1 2 3**
- Choix d'information pertinente au sujet du texte et à l'intention **1 2 3**
- Production d'un texte cohérent de quelques phrases **1 2 3**
- Production de phrases compréhensibles conformes à l'intention de communication **1 2 3**
- Recours à des stratégies de production adaptées à la situation **1 2 3**

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève produit de courts textes d'une ou deux phrases, tant à l'oral qu'à l'écrit, en se souciant de l'intention de communication et du sujet du texte.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, ses textes, constitués de quelques phrases simples, sont suffisamment organisés pour en assurer la compréhension. Il révise son texte avec l'aide de ses pairs, afin de vérifier la pertinence du choix de l'information en fonction de l'intention de communication.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, il produit de courts textes cohérents, sous une forme orale, écrite ou visuelle. Il s'assure que son texte contient suffisamment d'éléments d'information et vérifie la pertinence des éléments visuels en rapport avec le sujet du texte et l'intention de communication. Il se préoccupe de la qualité de sa production, tant sur le plan du contenu que de la présentation.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Produire des textes variés

20 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation ³	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cohérence du texte <ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication ■ Exploitation de repères culturels* ■ Application d'une démarche de production appropriée*

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe III

Éléments favorisant la compréhension des critères

Cohérence du texte	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées pertinentes et suffisantes ■ Organisation et enchaînement des idées (1^{er} cycle*) ■ Respect de la structure et des éléments propres au type de texte ■ Adaptation à la situation de communication (1^{er} cycle*)
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ■ Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation (1^{er} cycle*) ■ Respect des conventions liées à la production orale (dont la phonétique) ■ Utilisation d'éléments médiatiques*
Exploitation de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
Application d'une démarche de production appropriée*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect des étapes de la démarche ■ Recours à des stratégies de production et d'évaluation de la démarche

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE) COMPÉTENCE 2 : PRODUIRE DES TEXTES VARIÉS

5

Compétence marquée

Produit des textes dont certaines idées sont enchaînées et développées. Tient compte de certaines caractéristiques du destinataire. Utilise un vocabulaire approprié et quelques expressions courantes. Effectue des accords dans le groupe verbal.

4

Compétence assurée

Produit des textes généralement clairs, malgré des erreurs (ex. : de syntaxe, d'orthographe, d'accord), en s'inspirant du modèle donné. Décrit ou appuie ses propos, notamment ceux liés à un repère culturel. Emploie le pronom pour éviter la répétition et effectue des accords dans le groupe du nom. Respecte certains éléments prosodiques (ex. : articulation, débit, volume de voix). Emploie des stratégies et des ressources adéquates et en explique le choix. Améliore des aspects de sa production à l'aide de l'outil proposé ou de la rétroaction reçue. Souligne des réussites et un défi à relever.

3

Compétence acceptable

Produit des textes compréhensibles dont certaines phrases sont bien construites. Suit la démarche proposée en tenant compte de l'intention de communication. Réalise les tâches de production malgré les difficultés rencontrées. Présente une idée principale et quelques idées secondaires peu développées. Emploie un vocabulaire familier et celui lié au sujet. Orthographe correctement des mots fréquemment utilisés dans ses productions. Emploie les stratégies et les ressources suggérées. Utilise les critères fournis pour évaluer sa production.

2

Compétence peu développée

Produit de courts textes généralement compréhensibles liés au sujet ou au repère culturel abordé et s'adresse au destinataire. Réalise, en partie et avec de l'aide, les tâches de production orale ou écrite. Utilise le plan proposé ou suit le modèle donné. Ajoute quelques idées personnelles à celles proposées. Formule des phrases calquées sur sa langue maternelle.

1

Compétence très peu développée

Produit de très courts textes généralement constitués de phrases difficilement compréhensibles, malgré un soutien constant. Utilise un vocabulaire restreint. Recourt à sa langue maternelle, à des éléments visuels ou à des gestes comme stratégies de dépannage.